



Echanges titres

ANCV – CESU - SWILE

2025



Chèques vacances ANCV



Rappel, si vous avez plus de 30€ de chèques vacances périmés depuis le 31/12/2025, vous pouvez les renvoyer à l'ANCV contre des nouveaux titres valables jusqu'au 31/12/2028.

Si vous choisissez des titres papiers, des **frais de 10€** seront facturés, si vous choisissez les chèques connect c'est **gratuit**.

L'envoi des chèques périmés doit se faire après une demande en ligne sur le site leguide.ancv.com, puis envoyé par recommandé avec AR **avant le 31/03/2026** (cachet de La Poste faisant foi). Pour vous aider dans la démarche : vidéo « [Echanger mes ANCV](#) ».



CESU : échange millésime 2025



Les titres CESU UP COOP 2025 sont arrivés à échéance le 31 janvier 2026.

- ❖ **CESU papiers**, vous devez renvoyer les titres périmés **avant le 28 février 2026** (cachet de La Poste faisant foi), en complétant le **formulaire de demande d'échange national** et en l'envoyant par recommandé avec AR à l'adresse suivante : CTVADOM

PARC DES TERRES ROUGES - CS 80078
51203 EPERNAY.

Si vous possédez encore des CESU papier PLUXEE, vous ne pourrez pas en faire l'échange car ceux-ci étaient à utiliser jusqu'au 31 janvier 2026 au plus tard.

- ❖ **e-CESU**, l'échange se fera **automatiquement** par le prestataire UP COOP. Le solde 2025 sera échangé en solde 2026 via votre espace personnel.
Attention : les e-CESU ne peuvent être échangés qu'une seule fois. Ainsi, des e-CESU 2024 déjà échangés en 2025 ne pourront pas être échangés en e-CESU 2026.

Rappel CESU : Dans le cadre de l'accord sur l'égalité professionnelle et la conciliation vie professionnelle, familiale et personnelle, France Travail vous offre la possibilité de bénéficier de **115€** de CESU Chèque Domicile. Ils sont **financés à 50% par l'employeur**.

Chaque mois une commande est ouverte **avant le 10 du mois**, la demande en remplissant le **bon de commande** puis par C'Zam ("Ma vie de collaborateur" > "Paie" > "Tickets restaurant et CESU").

Plus d'informations CESU : *site intranet / Comm SNAP CESU 2025*



swile

Carte SWILE - Tickets restaurant :

Les titres restaurant du millésime 2025 resteront utilisables jusqu'au **28 février 2026**. À compter du **1er mars 2026**, le solde restant sera automatiquement reporté sur le millésime 2026, sans aucune action nécessaire de la part des agents.



Le SNAP vous accompagne au quotidien, n'hésitez pas à contacter vos représentants SNAP.

syndicat.snap-pes@francetravail.fr



SYNDICAT SNAP FRANCE TRAVAIL services
Délégués Régionaux : Magalie COINTE - Laurent GONIN
Tél pro : 06 01 22 42 19 ou via Teams

syndicat.snap-pes@francetravail.fr <https://www.snap-francetravail.fr/>



Je scanne, j'adhère !

